

éditorial

Après les horreurs que l'humanité a du affronter durant le 20^e siècle, nous aurions souhaité que le 21^e siècle puisse être plus humain. Nous pensions en effet que l'horreur avait été atteinte, que désormais tout serait entrepris pour prévenir la barbarie de certains. Malheureusement cet espoir ne dura que trop peu de temps... Devons-nous rappeler les tragédies du 11 septembre qui ont frappé les Etats-Unis en plein cœur... Plus qu'un état, c'est l'humanité dans son ensemble qui a été victime de cet acte inqualifiable...

Pour cette nouvelle année, le bureau de notre association souhaite vous présenter ses meilleurs vœux de santé, réussite et bonheur...

A ces espoirs traditionnels de début d'année, nous souhaitons aussi émettre le vœu que la PAIX puisse enfin être trouvée partout dans le monde pour chaque individu, que le terrorisme soit condamné avec la plus grande fermeté par toutes les démocraties qui ont l'ambition de promouvoir les libertés individuelles. Enfin l'urgence de la situation en Afrique et l'inégalité

d'accès aux meilleures thérapies pour combattre des épidémies telles que celle du SIDA nous amènent à souhaiter une prise de conscience réelle et efficace par les pays riches de la planète.

Je voulais aussi vous parler des prochaines échéances électorales que la France va connaître : les élections présidentielles et législatives. Elles scelleront l'avenir de la France pour les cinq années à venir.

J'espère sincèrement que ce débat intéressera tous les Français, je souhaite de tout cœur que chacun de nous puisse y prendre part en exprimant ses idées avec respect, courtoisie et discipline. Nous connaissons bien les capacités des hommes politiques à nous écouter mais ce que nous voulons

avant tout c'est qu'ils entendent nos revendications et agissent enfin conformément aux promesses qu'ils ont tenues pour le bien-être collectif de notre Pays.

Il est de notre devoir de citoyen de tout mettre en œuvre pour faire que ces vœux deviennent réalité et ne restent pas simplement de jolies phrases de circonstance.

*Nicolas Calbérac,
Vice-président.*



Meylan Maintenant à votre écoute : 04 76 18 01 73

E-mail : info@meylan-maintenant.com
www.meylan-maintenant.com

sommaire

page 2 ▶ Dossier : la Zirst est un long fleuve tranquille page 3 ▶ tribunes libres : les 35 heures par Dominique Perben et Roger Pellat-Finet page 4 ▶ Environnement : le CINE et le Centre de sauvegarde des animaux sauvages page 5 ▶ Programme du premier semestre 2002 page 6 ▶ Le mot de la présidente ▶ Brèves.

Déjà 30 ans !

C'est en 1972 que la source de la Zirst a jailli du limon fertile de la plaine Meylanaise. Née de l'idée tout à fait originale de Paul-Louis Merlin (fondateur de Merlin Gerin, devenu aujourd'hui Schneider Electric) et du préfet de l'époque, de créer une zone à vocation technologique. **La Zirst, Zone pour l'Innovation et les Réalisations scientifiques et Techniques** (et non Zone Industrielle comme on l'entend souvent), doit une fière chandelle à René Roy qui en a assuré la mise en place et à la municipalité Meylanaise qui a joué le jeu, notamment en investissant dans l'immobilier pour proposer aux entreprises de petites surfaces locatives. La commune de Montbonnot, associée dès l'origine au projet, a largement pris le relais en 1989 pour contribuer à son essor.

Décrié par beaucoup comme une utopie sans avenir, le ruisseau a donc su malgré les réticences de certains se frayer un chemin dans les méandres du monde économique, pour devenir le vaste fleuve qu'on connaît aujourd'hui, drainant chaque jour plus de 6 300 salariés sur le seul versant Meylanaise, qui ne compte pas moins de 226 entreprises, les 54 autres étant implantées sur le versant Bonnimontain.



Avec quelques gros affluents porteurs comme Schneider Electric ou France Telecom R&D qui ont su montrer la voie, mais surtout la présence de nombreux petits rus pour la plupart issus du monde de la recherche (60 % des entreprises comptent moins de 10 salariés), la Zirst est devenue pour ses communes d'accueil une véritable vitrine économique et technologique.

Symbole du dynamisme de la recherche et de l'industrie de pointe, la Zirst a connu les orages et la sécheresse, mais a su tout au long de ses 30 années d'existence, suivre tranquillement son cours vers la mer du succès. Générateurs d'emplois, les eaux de la Zirst sont aussi une manne pour les commerces de la ville. Une enquête menée par Prozirst a confirmé un changement notable des comportements sociaux : le lieu de travail est ainsi devenu un réel lieu de vie, dans lequel les travailleurs cherchent sur place commerces, loisirs, services de soin, etc., autant de commodités qu'ils trouvaient auparavant sur leur lieu d'habitation.



Le respect de la vocation technologique du site est garantie depuis l'origine par l'implication active du comité d'agrément, qui examine chaque mois la conformité de l'activité des candidats aux exigences d'innovation. Ce sont donc essentiellement des entreprises des secteurs de l'électronique, de l'informatique, des télécom et plus largement des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication), qui composent la Zirst. Mais si la plupart des activités restent trop pointues pour être appréhendées par le néophyte, quelques grandes applications grand public sortent régulièrement des entreprises du site.

Vous voulez en savoir plus : rendez-vous le 24 janvier prochain au restaurant Le Vieux Chêne, 20 chemin du Vieux Chêne, à partir de 17 h 30 : à l'occasion de sa soirée des vœux, Prozirst organise une grande rétrospective des 30 ans de la Zirst. Marie-Christine Tardy, Maire de Meylan, André Eymery, Maire de Montbonnot, et Bruno Ribard, Président de Prozirst, apporteront tour à tour leur éclairage sur le long fleuve tranquille de la Zirst.

Kitty Lequesne

Le saviez-vous ? Ces entreprises sont à Meylan...

- Le moteur de la montre Swatch a été modélisé sur un logiciel créé par Cedrat.
- Les points de votre permis de conduire sont gérés par un système d'information développé par Sopra.
- Dans de nombreuses stations de sports d'hiver, votre accès aux pistes est géré par un logiciel conçu par Skidata.
- Vos bornes de péages d'autoroute sont réalisées par GEA.
- Votre voiture a certainement été peinte grâce à un procédé de pulvérisation électrostatique Sames.
- France Telecom R&D a mis au point en collaboration avec le CHU Visadom, un précieux outil qui, par liaison visiophonique via le réseau Numeris, permettra de relier le patient depuis son domicile au service médical chargé de le suivre à distance.
- Alsyd vient de sortir une nouvelle version de planétarium interactif en CD-Rom, élu meilleur produit de l'année dans sa catégorie par la Fnac...
- 6 des 50 premières start-up régionales sont installées dans la Zirst.



Le point de vue de Dominique Perben, ancien ministre, député-maire de Chalon-sur-Saône.

Les 35 heures dans la fonction publique : un ratage politique et des menaces pour l'avenir.

Le gouvernement Jospin avait annoncé la mise en place des 35 heures dans les fonctions publiques (Etat, collectivités locales, hôpitaux) au 1^{er} janvier 2002, sans augmentation des effectifs. Qu'est-ce que cela voulait

dire ? Que les services publics disposaient de réserves de productivité ; que les 35 heures seraient l'occasion d'introduire flexibilité et amélioration du service au public ; que les 35 heures seraient l'occasion de remettre à plat la multiplicité des régimes de travail.

On doit malheureusement constater qu'il n'en a rien été. On assiste à un véritable ratage politique, lourd de conséquences pour l'avenir.

Ne pas avoir eu le courage de tirer les enseignements de la mission Roché, qui avait photographié les situations, est la principale erreur du gouvernement.

• Première conséquence : on est passé en dessous des 1 600 heures annuelles dans une atmosphère de complicité généralisée, pour pérenniser les errements du passé, au nom du cher principe des “avantages acquis”. La lecture du relevé des conclusions du ministère des Finances en matière d'ARTT est instructif : on y trouve toutes les “combines”, il n'y a pas d'autre mot, pour contourner les quelques règles qui auraient évité le laxisme généralisé. On pouvait espérer mieux de cette grande administration, que le gouvernement Jospin a décemment bien du mal à réformer.

• Deuxième conséquence de la démission de l'Etat employeur : il n'y aura aucune amélioration de la productivité dans la mesure où l'on a préféré l'augmentation du nombre de jours de congé à la réduction de la durée de la journée de travail. Comme il est nulle part question de flexibilité, la démarche ARTT est passée à côté de tout effort de réorganisation.

• Troisième conséquence : la qualité du service, loin de s'améliorer, va se dégrader. Comment faire fonctionner des administrations avec deux mois de vacances pour le plus grand nombre ?

• Quatrième conséquence : les 35 heures peuvent coûter très cher. Contrairement aux affirmations gouvernementales, les conditions de leur mise en place vont nécessiter des recrutements ou un appel au secteur privé. Mais cela sera pour plus tard.

Les conséquences pour l'avenir risquent d'être très lourdes : bien sûr, il y aura des créations d'effectifs là où la pression de l'opinion pour le maintien du service sera forte - hôpitaux ou police. Mais il y aura aussi une accumulation, par de nombreux agents, de jours d'ARTT sur plusieurs mois avec, à terme, de grosses difficultés de fonctionnement. Elle posera

particulièrement problème dans les hôpitaux en 2003 et 2004, où le personnel ne pourra sans doute pas prendre ses journées ARTT en 2002 faute de recrutements promis. C'est une belle bombe à retardement !

Cette affaire des 35 heures aura pour risque de dégrader l'image de marque d'une fonction publique qui peut donner le sentiment de se soustraire aux efforts d'adaptation et de productivité demandés au reste du pays. La cassure entre le monde “public” et le monde “privé” va s'en trouver accentuée. L'accusation de “privilège” va trouver quelque nourriture supplémentaire dans l'opinion.

Au total, le bilan Jospin en matière de fonction publique et de réforme de l'Etat n'est pas nul, il est négatif. Hormis quelques simplifications de procédures, rien de sérieux n'a été entrepris pour améliorer durablement les performances de nos structures publiques. Or c'est de cela que nous avons besoin dès aujourd'hui pour affronter la concurrence internationale et répondre aux attentes légitimes de nos concitoyens envers l'Etat.



Le point de vue de Roger Pellat-Finet, président de la CCI de Grenoble, Vice-Président national de la CGPME, Membre du CES (Conseil Economique et Social).

Les 35 heures : un casse-tête chinois à la française.

Au départ, l'idée était belle et généreuse : pour donner de l'emploi à ceux qui en étaient privés, il fallait diminuer le temps de travail de ceux qui en avaient. Mais la loi est passée par là, avec son lot d'articles, amendements et autres procédures, s'ajoutant à la complexité de la réglementation dont notre pays s'est déjà fait le champion. Les conséquences déjà connues sont catastrophiques :

- un coût pharamineux pour l'Etat et donc pour les contribuables (plusieurs milliards d'euros),
- une difficulté insurmontable pour les entreprises à organiser le travail. Comment imaginer, pour des PME de 10 ou 20 personnes, de remplacer les heures perdues par des embauches parcellaires et sur des qualifications la plupart du temps introuvables,
- un surcoût évident pour les entreprises qui se voient obligées de payer davantage d'heures supplémentaires. Il n'en faut pas moins pour les faire basculer dans le rouge et mettre en péril leur activité et donc leurs emplois.

En rigidifiant l'organisation du travail, la loi sur les 35 heures affaiblit les entreprises françaises et fait fuir les investisseurs hors de nos frontières. Il est regrettable de constater que la France est le seul pays à payer (avec des fonds qu'elle n'a pas) pour empêcher les gens de travailler. Nous ne pouvons pas être ignorants des changements qui s'opèrent autour de nous, alors donnons de la souplesse à tous ceux qui entreprennent, créent des richesses et donc des emplois.

Le CINE est le Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage sont les fleurons de la politique de protection de la nature conduite par la municipalité.

Leurs responsables nous ont confié leur quotidien dans ce lieu magique que tous les Meylanaïens doivent absolument visiter.

M&M : Colette Richalland, merci de nous recevoir. Pouvez-vous nous présenter les activités du CINE ?

CR : Situé sur les contreforts du St-Eynard, le Domaine de Rochasson fait cohabiter 3 structures dépendant de la Ville de Meylan :

- le Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage,
- le Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement,
- le Château de Rochasson.

Un environnement de qualité est présent sur le site.

Le parc boisé de 8 ha abrite différents milieux : pinède, chênaie, châtaigneraie et prairies sèches pour une observation riche de la faune et de la flore, et offre un terrain privilégié d'investigations pédagogiques (construction de cabanes, parcours de découverte, land-art...).

- Près des bâtiments, les animaux domestiques (ânes, chèvres, poules, souris...), supports d'activités (nourrissage, soins, élevage) permettent une prise de contact directe.
- Dans les bâtiments, salle d'exposition, salles de travail, centre documentaire vous accueillent pour vous fournir livres, revues, dossiers sur différents thèmes (rapaces, forêt, traces,...).
- Pour en savoir plus, un journal bi-annuel "La Salamandre" est disponible en mairie et au Centre, et relate les activités.

Les actions développées sont pour "tout public".

Mais le CINE travaille en priorité avec les écoles de Meylan, et c'est plus de 3 000 enfants qui y participent.

Des ateliers ont lieu pendant les vacances scolaires pour les enfants de 9 à 13 ans, 2 séries de mercredis pour les 7/9 ans. Un camp pour les 11/14 est programmé en juillet.

Pour les adultes, les dimanches à thème (land-art, photographie nature, orchidées, cuisine sauvage...).

Mais le CINE, c'est aussi plein d'autres choses : location de lapin et cochons d'inde les mercredis, conseils sur les élevages, participation aux journées propres et environnement..., prêt de matériel pédagogique...

Colette Richalland

M&M : Comment est né le Centre de Sauvegarde ?

DB : Le Centre de Sauvegarde a été créé en 1978, trois ans après la mise en place du Centre d'Initiation à la Nature.

A partir des années 70, grâce aux associations de protection de la nature qui menaient de nombreuses campagnes d'information sur le sort de la faune sauvage et particulièrement les rapaces, renards, loups, lynx et ours, un nouvel état d'esprit s'est installé.

Un texte de loi a été voté en 1971 ordonnant la protection de tous les rapaces. Jadis les animaux blessés étaient laissés pour compte.

A partir de 1978, le Centre a commencé à recevoir des oiseaux blessés, la plupart protégés. D'abord des dizaines puis des centaines.

Ce problème existant dans la France entière, une rencontre au Domaine de Rochasson a rassemblé tous les intéressés. L'Union Nationale des Centres de Sauvegarde a été créée.

Il en est sorti une dérogation spéciale leur permettant de pratiquer des soins élémentaires en collaboration avec des vétérinaires.

De 1978 à 2001, 3 720 animaux ont été soignés au Centre de Sauvegarde de Rochasson. 50 % ont pu être relâchés. Ils viennent de tous les horizons : 90 % des animaux sont des rapaces (aigle royal, buse variable, faucon crécerelle ou pèlerin, éperviers d'Europe ou autour des palombes, chouettes et hiboux grands et petits ducs...).

Ils sont victimes de :

- choc avec véhicule,
- dénichage,
- choc contre des baies vitrées, fils barbelés, fils électriques,
- électrocution, empoisonnement, pollution.

Peut-on rester les bras croisés devant ces causes de destructions injustes ?

La municipalité de Meylan doit-elle seule gérer cette situation ?

Les animaux étant "res communis" au regard de la loi, les vétérinaires soignent bénévolement les animaux sauvages. Ne peut-on pas trouver une solution pour les dédommager ?

Comment aider le Centre de Sauvegarde ?

Il a besoin de produits pharmaceutiques, mais surtout de pouvoir disposer de correspondants pouvant récupérer les animaux sauvages blessés hors de Meylan.

Nous attendons votre soutien.

Dominique Barnet



Héron cendré juvénile sous-alimenté



Informations sur le recyclage des déchets.

Programme du premier semestre 2002

Janvier

Mercredi 23

- Galette des Rois pour les adhérents de l'association Meylan Maintenant.

Février

Mardi 5

- Soirée conférence-débat thème : environnement "vérités et mensonges".

Mardi 26

- Visite guidée d'Athanor.

Mars

- Une journée au Palais du Luxembourg. Visite guidée et déjeuner au Sénat, avec le Sénateur Jean Faure.

- Visite guidée du Cadran Solaire.

N'hésitez pas à nous contacter pour participer à ces activités !

Avril

Vendredi 26

- Une journée à Charavines. Visite du musée de l'An Mille, déjeuner fritures du Lac.

Mai

Mardi 14

- Ballade guidée à Rochasson et la Fontaine Ardente "Histoire, légendes et géologie".

Juin

- Une Journée en Chartreuse : Visite guidée de la Chapelle Saint-Hugues de Chartreuse. Fresques de J.-M. Pirot-Arcabas, déjeuner au Sappey. Musée de l'Art Sacré.

ÉVÉNEMENTS

Des soirées réussies

Pour son premier déplacement en province, **Corinne Lepage a passé la journée à Meylan le 12 septembre dernier à l'invitation de Meylan-Maintenant.**

Des rencontres avec des élus du groupe Alternative de la Métro, des responsables associatifs et des commerçants du marché "bio" ont ponctué cette journée de travail. Le soir, Marie-Christine Tardy, maire de Meylan, s'est jointe à Corinne Lepage pour une réunion publique à laquelle ont participé plus de 200 personnes, visiblement interpellées par les problèmes de développement durable économique, écologique, social et éthique.



Corinne Lepage
entourée de Kitty Lequesne et Nicolas Calbérac

Depuis le début du mois de janvier 2002, l'euro est devenu une réalité... **L'association Meylan-Maintenant avait organisé une soirée consacrée à la monnaie unique le 24 octobre 2001** réunissant Messieurs Bernard Gamel, directeur de la Banque de France, Yann Echinard, professeur d'économie, Jean-Paul Durand, Cap Gemini Ernst & Young, Philippe Charlier, société Valliance, et Guy Maffeis de la Caisse d'Épargne.

Un bien joli prélude à un réel succès !!!

Au mois de mai 2001, lors de la création de l'association, nous avons souhaité devenir un partenaire citoyen de la nouvelle municipalité en relayant les attentes communales auprès des élus, en informant les Meylanais des actions entreprises par la municipalité, en étant une force de propositions, en nous assurant le respect des engagements pris pendant la campagne.

Depuis six mois, l'association travaille beaucoup : des conférences ont été organisées, un journal est publié chaque trimestre et nous proposons des activités citoyennes.

Aujourd'hui l'association entend pleinement jouer son rôle de partenaire. C'est désormais chose faite puisque nous avons proposé à la municipalité la mise en place sur la commune d'un service « Papy Mamy Trafic ». Ce service repose sur l'idée de recourir à des agents bénévoles, hommes et femmes à la retraite, afin d'assurer la surveillance des entrées et des sorties des écoles sur la commune. Cette proposition se veut être, avant tout, un symbole de solidarité intergénération, mais elle allègera aussi les tâches actuelles de la Police Municipale afin de se concentrer sur sa mission essentielle qui est la prévention et l'action sur le terrain. Le 17 décembre 2001 la municipalité a engagé une réflexion préalable à cette proposition. Bien évidemment je tiens à votre disposition le détail de ce projet.

Il nous apparaîtrait cependant comme réducteur de nous intéresser uniquement à la politique locale et d'ignorer les prochaines échéances nationales tant elles auront probablement comme toujours, une incidence sur le sort de la vie locale.

D'ici le mois de juin le chemin de la France sera tracé pour cinq ans.

J'ose espérer que la majorité qui sortira des urnes au printemps prochain sera à même de réformer notre pays en profondeur : que ce soit sur les retraites, la violence, l'insécurité, l'assurance maladie, le bilan du gouvernement s'avère accablant...

Aussi il est temps pour chacun de prendre conscience des problèmes et d'écouter les solutions proposées. Pour cela j'entends faire de notre site Internet un lieu d'expression politique sur lequel vous trouverez des articles, des tribunes libres, et des propositions que nous estimerons intéressantes et pertinentes.

De nombreuses autres rubriques seront aussi en ligne... Venez les découvrir à partir du 15 janvier sur www.meylan-maintenant.fr.

Pour conclure, je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Kitty Lequesne, Présidente

*Un an après, célébrons ensemble, de manière conviviale,
l'arrivée de la nouvelle équipe municipale.*

Réservez dès à présent votre soirée du samedi 16 mars 2002.

EN BREF

Nomination

Le Sénateur Guy Cabanel, Conseiller Général du canton de Meylan, vient d'être élevé au grade d'officier de la Légion d'honneur en reconnaissance de son action éminente en faveur de la construction européenne. Il fut le rapporteur de l'acte unique en 1986.

Félicitations

Election municipale partielle à Saint-Egrève : félicitations à Robert Fiat pour sa ré-élection.

Conseil Général

Nouvelle organisation de l'opposition départementale autour de Michel Savin, Maire et Conseiller Général de Domène. Il devient le nouveau porte-parole de l'intergroupe RPR-UDF-DL-NG et Non-Inscrits.

Tradition

A ne pas manquer !
Saint-Valentin : dimanche 3 février
Messe à 10 heures à Saint-Victor,
déjeuner 12 h 30 restaurant du Vieux
Chêne, animé par l'orchestre
"Variations" prix 32 euros.
Réservation au 04 76 90 28 51.



“Meylan Maintenant” - 14 allée de la Praly - 38240 Meylan

- J'adhère à l'association Meylan Maintenant, soutien de la majorité conduite par Marie-Christine Tardy ;
- Cotisation simple 15 euros ; couple 23 euros ; jeune 7 euros ;
- membre bienfaiteur à partir de 45 euros.

Je vous prie de trouver ci-joint un chèque de euros à l'ordre de “Meylan Maintenant”.

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. Email :